

Marseille, mercredi 18 mars 2020

AMU INFO

Spécial virus COVID-19 n°3

Lettre d'information du Président d'Aix-Marseille Université à l'ensemble de la communauté universitaire

Chères et chers collègues,

Chères étudiantes et chers étudiants,

Suite à l'annonce faite lundi 16 mars par le Président de la République et suite aux modalités précisées par le Gouvernement sur le confinement qui s'impose désormais à tous, nous sommes passés à une nouvelle étape de notre organisation de crise. Le mot d'ordre est de rester chez soi. Les réunions de la cellule de crise que je mène quotidiennement se font donc dorénavant par visioconférence. Le partage de l'information claire et concise est essentiel.

Les modalités de télétravail et les tutoriels d'installation des outils informatiques vous ont été communiqués par courriel à tous, personnels, et sont en ligne sur le site IntraAMU. Pour les étudiants, des "foires aux questions" se consolident sur les sites web de nos facultés, Instituts et Ecoles afin de répondre aux spécificités de chacun. Les nouvelles modalités d'échanges internationaux sont également accessibles sur notre site web et nos réseaux sociaux. D'autres partages d'informations se mettent en place rapidement.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour respecter rigoureusement les règles sanitaires et de distanciation sociale sans pour autant perdre le contact entre vous, entre nous, ni le sens de notre action.

De nouveaux rythmes et une nouvelle organisation s'imposent, forçant notre capacité à nous adapter, à innover et à rester unis. Je remercie les nombreux personnels qui fournissent un travail intense pour réussir à nous organiser dans ce contexte local, national et mondial, qui est à la fois urgent et inédit. Soyez assurés, chères et chers personnels, chères étudiantes et chers étudiants,

de mon engagement sans faille à nous faire traverser, ensemble, cette période délicate de la meilleure façon qu'il soit pour notre communauté AMU.

Prenez soin de vous.

1. Modalités de télétravail

Pour l'ensemble des personnels, les outils nécessaires au télétravail sont en ligne sur le site interne : <https://teletravail-pandemie.univ-amu.fr/>

L'installation des applicatifs métiers spécifiques est en cours auprès des personnels dont les activités dites "vitales" ont été identifiées.

Une commande de 250 nouveaux ordinateurs portables, configurés pour le télétravail, a été passée pour couvrir les nouveaux besoins. Les délais de conception et de livraison sont naturellement plus longs en cette période de crise.

Concernant les étudiants, les modalités d'organisation des e-enseignements, dans le cadre du plan de continuité des activités pédagogiques, leur sont précisées par leur Doyen et Directeur respectif, par voie de mail et via la plateforme numérique AMETICE : <https://ametice.univ-amu.fr/>

2. Déplacements exceptionnels sur les sites

J'ai signé des attestations permanentes de circuler, strictement nominatives et adressées par mail aux personnels concernés et donnant accès à des sites définis pour permettre la continuité de certaines activités. Il s'agit de personnels d'équipes de recherche travaillant sur le COVID19 et d'un petit nombre de personnels administratifs et techniques dont les missions sont essentielles pour le Plan de Continuité des Activités. Je les remercie chaleureusement pour leur engagement auprès de notre communauté.

3. Communication auprès de la communauté

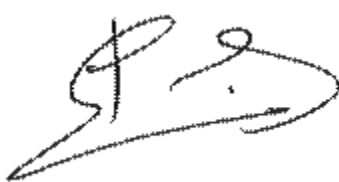
Suite aux premières informations que je vous ai adressées dans les deux précédents AMU Info Spécial COVID-19, des questions se posent encore, quelques inquiétudes s'expriment, mais de nombreuses solutions se mettent en place :

- Pour les étudiants, afin de faciliter les échanges sur les questions de mobilité internationale, une foire aux questions est en ligne : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/covid19-faq-etudiants-internationaux>
- L'organisation de l'hébergement, la restauration, les bourses, le soutien social et aides spécifiques mises en place par les CNOUS et CROUS également : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/covid-19-etudiants-message-du-cnous>
- Concernant les services pour la santé étudiante, il est important de noter que les services du SIUMPPS sont toujours actifs par mail : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/covid19-continuite-siumpps-sante-etudiants>
- Par ailleurs, les services des bibliothèques universitaires offrent de très nombreux services en ligne, pour tous les étudiants de toutes les disciplines : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/covid19-bu-services-distance>

Concernant le plan de continuité pédagogique, j'ai demandé à chaque Doyen et Directeur de transmettre à leurs étudiants les modalités pratiques pour que toute information sur les reports d'examens soit parfaitement partagée et que les enseignements en ligne soient le plus complet possible et rapidement accessibles. Il est primordial qu'aucun étudiant ne soit pénalisé cette année dans ses apprentissages.

Concernant les personnels, une "foire aux questions" administratives est en cours de rédaction pour répondre au plus grands nombre de besoins spécifiques et garantir la continuité de nos activités. Elle sera en ligne sur IntrAMU très prochainement, accessible à tous.

Prenez grand soin de vous et de tous,



Éric Berton

Président d'Aix-Marseille Université

[Lien vers les précédents AMU Info : https://www.univ-amu.fr/fr/intramu/amu-info-2020](https://www.univ-amu.fr/fr/intramu/amu-info-2020)

